



REGLEMENT FINALES PAR CLASSEMENT D25

1. Généralités

Les finales par classement départementales du Doubs se dérouleront selon les modalités suivantes :

- Date : **dimanche 23 février 2025**
- Heure de début de la compétition : **9h30 (à confirmer par le JA)**
- Lieu : **gymnase Lou Blazer, 17 Rue Hélène Boucher, 25200 Montbéliard**

Montant de l'inscription : 10 € par joueur (l'inscription est gratuite pour les joueurs déjà inscrits au critérium fédéral) ; ce montant sera facturé directement au club de chaque licencié.

La compétition est ouverte à toutes les catégories d'âge sauf les Poussins (moins de 9 ans au 1^{er} janvier 2025)

2. Déroulement de la compétition

2.1. Tableaux

Huit tableaux sont proposés en fonction des points-licence 2^{ème} phase :

- H8 : joueurs classés entre 500 et 899 pts
- H10: joueurs classés entre 900 et 1099 pts
- H12: joueurs classés entre 1100 et 1299 pts
- H15: joueurs classés entre 1300 et 1599 pts
- F5 : joueuses classées entre 500 et 599 pts
- F7 : joueuses classées entre 600 et 799 pts
- F9 : joueuses classées entre 800 et 999 pts
- F12 : joueuses classées entre 1000 et 1299 pts

Chaque joueur ne peut s'inscrire que dans le tableau correspondant à son classement.

2.2. Qualification pour l'échelon régional

Cette épreuve est qualificative pour les Finales par classement régionales qui se dérouleront le dimanche 13 avril 2025 à Nevers.

La ligue précisera le nombre de qualifiés pour chaque tableau de classement : le vainqueur ainsi qu'un nombre défini au prorata du nombre d'inscrits dans chaque département.

2.3. Formule de la compétition

Toutes les parties se déroulent au meilleur des cinq manches (trois manches gagnées).

Chaque catégorie messieurs sera répartie en une ou plusieurs poules de 3 joueurs dont une ou deux peuvent être complétées à 4 en fonction du nombre de participants, construites par la méthode du « serpent » selon les points-licence de la phase en cours. Un tableau final à classement intégral sera organisé (sous réserve de possibilité par le JA, en fonction du nombre d'inscrits)

En fonction du nombre d'inscrits dans chacune des catégories, le juge-arbitre pourra organiser la compétition en une poule unique et/ou en fusionnant des catégories, mais devra établir un classement final pour chacune d'entre elles, en vue des qualifications à l'échelon régional.

3. Inscriptions

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le site du Comité du Doubs, au bas de la page dédiée à cette compétition, au plus tard le 16 février 2025 à minuit :

<https://doubstt.com/finales-par-classement/>

Ou en cliquant directement sur le lien suivant : [Inscriptions Finales par Classement](#)

Les joueurs qui auront inscrit leur adresse électronique recevront par mail, en plus des dirigeants du club, la convocation avec les listes finales.

Le 30 janvier 2025,

Jean-Michel HELLER

Responsable Commission Sportive
jmichel.heller@gmail.com

Jean-Pierre VAYSSE

Responsable de la compétition
jean-pierre.vaysse@doubstt.com